

RÉGLEMENT DE LA ROOKIE'S CUP 5 ET 6 AOUT 2017

Conditions Générales d'engagement à l'épreuve

APPELLATION: ROOKIE'S CUP 24 MX

LIEU / DATE : Circuit du MC PAYS DES OLONNES « Coudriou » au Château d'Olonne – Vendée (85) - France les samedi 5 et dimanche 6 août 2016.

MOTO - CLUB:

MC Pays des Olonnes – 46 rue du moulineau – 85180 Le CHÂTEAU D'OLONNE – Président : RAYNON Jean-Michel

EPREUVE: Motocross pour les pilotes âgés de 6 à 25 ans. L'épreuve N°30 est enregistrée au calendrier sportif de la Fédération Française de Motocyclisme et réservée aux titulaires d'une licence nationale FFM, possibilité de souscrire une licence « une manifestation » (25 € ou 60 € pour la catégorie 50cm3 suivant l'âge et 100€ pour les autres catégories), disponible sur le site :

http://www.ffmoto.org/journee-licence

RÉGLEMENTATION:

Cette épreuve est organisée conformément aux prescriptions du Code Sportif de la FFM, des règles techniques et de sécurité et du présent règlement F.F.M (tous ces règlements sont disponibles sur le site internet FFM (www.ffmoto.org – Compétition – Réglementation) et sur l'annuaire 2017 FFM.

PILOTES ADMIS:

Sont admis tous les pilotes possesseurs d'une licence FFM 2017.

IMPORTANT: Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation 2017 »

Pour le week-end, vous devez :

1. Télécharger le certificat médical en cliquant sur ce lien : http://mcpaysdesolonnes.a3w.fr/Donnees/Structures/82902/Upload/515630.pdf

- 2. Le faire remplir et tamponné par votre médecin
- 3. Le scanner sur votre ordinateur
- 4. Cliquez sur ce lien pour prendre votre licence en ligne sur le site de la FFM: http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/
- 5. IMPRIMER la demande de licence
- 6. ENVOYER une copie au club organisateur à l'adresse ci-dessous

MOTO CLUB PAYS DES OLONNES 46 RUE DU MOULINEAU 85180 LE CHATEAU D'OLONNE

En cas de problème Voici le lien Vidéo pour la prise de votre licence : https://www.youtube.com/watch?v=6lTRfTskCPU&feature=share

CATÉGORIES ADMISES:

50 cm3: De 6 à 8 ans (démonstration)

65 cm3: De 7 à 12 ans 85 cm3: De 9 à 12 ans 85 cm3: De 12 ans à 15 ans 125 cm3: De 13 ans à 18 ans OPEN: De 15 ans à 25 ans

Féminines : dès 6 ans (s'inscrire dans une des catégories ci-dessus suivant votre

âge et cylindrée, un classement féminin sera établi à part)

AGE DES PILOTES:

La catégorie 50 cm3 est réservée aux enfants âgés de 6 à 8 ans et encadrée par un éducateur fédéral.

Les pilotes doivent être titulaires d'une licence NJ1 ou NJ2 et du guidon de **Bronze** minimum (sauf pour les licences une manifestation). Les machines autorisées sont de type éducatif d'une cylindrée de 50 cc et/ou d'une puissance maximum de 8 cv (environ 110 cc 4T). Le départ est donné au drapeau devant la grille.

La catégorie 65 cm3 (7-12 ans) est réservée aux enfants âgés de 7 à 12 ans, (la limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 13 ans le weekend de la manifestation). Les pilotes doivent être titulaires d'une licence NJ1, NJ2 ou NJ3 et du guidon Argent minimum (sauf pour les licences une manifestation).

La catégorie 85 cm3 (9-12 ans) est réservée aux enfants âgés de 9 à 12 ans et titulaire d'une licence NJ2 ou NJ3 (ne pas avoir 13 ans le weekend de la

manifestation.) Les pilotes nés en 2004 ne devront pas être classés dans les 15 premiers du Championnat de France 85 cm3 (Minivert) de l'année précédente (2016).

La catégorie 85 cm3 (12-15 ans) est réservée aux enfants âgés de 12 à 15 ans et titulaire d'une licence NJ3 ou NCO. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans le weekend de la manifestation.

La catégorie 125 cm3 (13-18 ans) est réservée aux enfants âgés de 13 à 18 ans et titulaire d'une licence NJ3, NCO ou INJ. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 19 ans le weekend de la manifestation.

La catégorie OPEN est réservée aux pilotes âgés de 15 à 25 ans et titulaire d'une licence NCO ou INJ.

Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 26 ans le weekend de la manifestation, exception faite de certains pilotes de notoriété, choisis par l'organisateur, contribuant ainsi à la promotion de la Rookie's Cup.

La catégorie Féminine sera dispersée dans toutes les catégories en 2017 et ouverte aux pilotes âgées de 6 ans en 50cc et sans limitation d'âge en Open. La pilote devra s'inscrire dans la série qui correspond à son âge et sa cylindrée. Pour celles qui sont âgées de plus de 25 ans, elles devront s'inscrire en catégorie « Open Féminine » (à partir de 125 cc) et seront réparties avec les Open 15/25 ans masculin. Un classement 100% féminin sera établi à part.

La pilote devra être titulaire d'une licence FFM 2017 correspondant à la catégorie en vigueur ou d'une licence « une manifestation ».

CLASSES et MACHINES ADMISES:

1 Pilote = 1 seule catégorie.

Machine tout terrain « solo » à partir de 50 cm3 toutes margues.

NOMBRE DE PILOTES ADMIS SUR LA PISTE EN COURSE : 45 pilotes solos maximum sur la grille de départ.

DROITS D'ENGAGEMENTS:

Pour le week-end, le montant de l'inscription (Frais internet Engage-sport inclus) pour l'ensemble des catégories (sauf 50 cm3) est de :

- 95.00 € du 15 décembre 2016 au 15 Janvier 2017
- 105,00 € du 16 janvier au 15 juillet 2017
- 115,00 € du 16 juillet au 1 août 2017

50 cm3:

- 50,00 € du 1 décembre 2016 au 15 Janvier 2017
- 60,00 € du 16 janvier au 15 juillet 2017
- 70.00 € du 16 juillet au 1 août 2017

Les engagements à l'épreuve se font uniquement en ligne sur l'ensemble des supports de communication mis à disposition par l'équipe de la Rookie's Cup et notamment sur le site www.rookiescup.com.

Cas de désinscription :

Toute demande de remboursement pour quelle raison que ce soit entraînera automatiquement un acquittement de 15.00 € correspondant aux frais de dossier. Tout pilote déclarant forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc.). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé dans sa totalité.

A compter du lundi 31 juillet à minuit, les droits d'inscription ne seront plus remboursables.

Aucun remboursement ne sera effectué aux pilotes déclarant forfait pour s'inscrire sur une autre épreuve le même week-end que la Rookie's Cup, sauf sélection à un championnat national, européen ou international.

Contact: contact@rookiescup.com

FIN DES INSCRIPTIONS:

Elle est fixée au 31 juillet 2017 à minuit. En cas de plateau complet, le club organisateur se réserve le droit de suspendre à tout moment les inscriptions en ligne.

PILOTES DE NOTORIÉTES:

L'organisateur se réserve le droit d'inviter des pilotes de notoriété de plus de 25 ans dans la catégorie OPEN pour la promotion de l'épreuve. Ces pilotes, hors classement, seront invités sur le podium final du week-end, mais ne recevront aucun lot de la part des partenaires..

PLAQUES MOTOS:

Un autocollant avec la lettre correspondant à votre catégorie vous sera remis lors du contrôle administratif. Celui-ci devra être apposé obligatoirement en haut de la plaque avant de la machine.

Les pilotes devront coller leur propre numéro sur les 3 plaques de la machine.

Avant chaque départ, les plaques de votre moto devront être nettoyées et les numéros ainsi que la lettre de votre catégorie devront apparaître de manière claire et lisible. Dans le cas contraire, l'accès à la grille pourra vous être refusé.

DROITS D'ENTRÉE:

Chaque pilote se verra remettre au contrôle administratif, 4 bracelets/entrées gratuits : « 1 pilote », « 1 accompagnateur » , « 1 panneauteur et 1 Mécanicien (Licence FFM de l'année en cours **obligatoire**, possibilité de souscrire une licence LAP sur demande pour avoir l'accès)».

L'Organisation mettra les bracelets uniquement aux bras des personnes présentes à l'accueil. Les tarifs des entrées sont fixés à 15 € le week-end et 10 € la journée.

GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS

PARC COUREURS:

*ATTENTION Nous ne sommes pas une aire de camping. Si vous stationnez avant la date prévue dans le règlement, l'organisation vous demandera 30€ par véhicule pour frais (vidange wc / ordures / sanitaires).

<u>Stage</u>: *SEULS les pilotes participant au stage auront accès au parc coureurs la veille de leur stage (à partir de 16h00). Ceux-ci devront se présenter à l'accueil avant de stationner! (Le parking du véhicule pilote sera gratuit, les véhicules accompagnants devront s'acquitter de 30 €).

Vous aurez à disposition : Blocs WC - Douches (Pas d'électricité sur le Parc Coureurs)

Journée Michelin et Testing 2018, 2 solutions s'offrent à vous :

- Un parking gratuit pour la journée de roulage sans nuitée sur le site.
- Un parking camping la veille de votre journée de roulage à partir de 16h00
 (1 véhicule par pilote) à 15 € uniquement pour les pilotes qui participent et 30 € par véhicules accompagnants.

<u>Course</u>: Le parc coureurs sera ouvert aux véhicules **des pilotes uniquement, à partir de 8H00 le VENDREDI 4 août** et sera fermé le lundi 7 août 2016 à 16H00. Pour des raisons de sécurité, le parc sera surveillé par des agents de protection le week-end de la manifestation

PISTE D'ESSAI:

Cette piste est réservée uniquement aux pilotes (1 seule moto à la fois et CASQUE OBLIGATOIRE). Interdiction de faire des tests dans le parc coureurs sous peine d'exclusion!

AIRE DE LAVAGE:

Le nettoyage des motos se fera uniquement dans la zone d'aire de lavage.

DEROULEMENT ET ENTRÉE EN PISTE:

- La catégorie OPEN ouvrira cette 6^{ème} Rookie's Cup 24MX, ce qui permettra aux plus petits d'évoluer sur une piste peu arrosée.
- Pour les catégories 65, 85, 125 et Open, les séances d'essai libre et chronos s'effectueront en une, deux ou trois séries selon le nombre d'inscrits au 31 mai : l'organisation acceptera deux séries de 45 pilotes pour trois catégories des 65 aux 125 cm3 ». Les pilotes en liste d'attente dans les catégories où une seule série subsiste se verront rembourser l'inscription...

- A l'issue des chronos des catégories comportant 2 séries, les meilleurs temps cumulés seront répartis comme suit : Entrée alternée des Chronos impairs (1^{er}, 3^{èm}, 5^{ème} temps, etc....) et pairs (2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} temps, etc....)
- Attention : il est possible d'avoir plusieurs pilotes à la suite de la même série.
- A l'issue des 4 manches, les 22 meilleurs de vos catégories respectives seront qualifiés pour disputer la finale.
- Pour les catégories regroupant une seule série, l'entrée en grille pour toutes les manches s'effectuera dans l'ordre des chronos réalisés le samedi matin.
- La catégorie 50 cm3 est une démonstration avec 1 démo Essai et 4 démos classées.
- Les catégories 65 cm3, 85cm3, 125 cm3 et Open : si celles-ci comptaient plus de 45 engagés, ils feraient 1 essai libre / chronométré, 4 manches + 1 finale pour les 44 qualifiés (22 premiers des 2 séries au cumul des 4 premières manches).
- Les catégories comptant une seule série auront le déroulement suivant : 1 essai libre / chronométré et 5 manches.

ATTENTION : Le déroulement de la manifestation pourra évoluer en fonction du nombre d'engagés.

CASQUE ET EQUIPEMENTS:

Se reporter aux règlementations FFM en vigueur sur http://www.ffmoto.org/

HORAIRES:

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires et la durée des manches :

Vendredi 4 août de 9h00 à 20H00 : Contrôles Administratif et Technique

Samedi 5 août de 8H00 à 11h55: ESSAIS OBLIGATOIRES

Samedi 5 août de 8h05 à 12h30: Essais Chrono

Samedi 5 août de 13H30 à 20h30: Manches qualificatives

Dimanche 6 août de 8H10 à 16H30 : Manches qualificatives

Dimanche 6 août de 17H10 à 19H30 : FINALES

TRANSPONDEURS:

- Une caution de 200 € et la licence du pilote seront exigées à l'enlèvement du transpondeur et les pilotes devront s'acquitter de l'achat d'un support (s'ils n'en possèdent pas) à 8 € et le fixer sur la fourche de la moto.

LE TRANSPONDEUR DEVRA ETRE RESTITUÉ AU PLUS TARD À 20H00 LE DIMANCHE SOIR.

- En cas de restitution défectueuse ou de non restitution du matériel à la fin de l'épreuve, la caution sera encaissée.

PARC D'ATTENTE:

Le coureur se présentera avec sa machine en parc fermé 10 minutes avant le départ de sa course. Les pilotes ne respectant pas ce délai, seront placés en dernière position sur la grille de départ.

PROCÉDURE DE DÉPART:

Une séance d'essais chronométrés sera organisée pour déterminer l'ordre d'entrée des pilotes sur la grille lors des manches.

Les pilotes en parc d'attente seront placés sur la grille de départ dès que le drapeau à damier sera attribué au vainqueur de la catégorie en piste.

PANNEAUTEUR:

Pour chaque pilote, un mécanicien et un panneauteur licencié FFM de l'année en cours sera admis dans l'aire de panneautage uniquement avec le bracelet fourni lors du contrôle administratif (Licence une manifestation LAP possible sur demande : contact@rookiescup.com).

HOLESHOT:

Seuls les holeshoteurs des catégories 65 cm3 à Open se verront récompensés. Pour la catégorie 50 cm3, un lot supplémentaire sera attribué à chaque pilote lors du podium final du week-end.

CLASSEMENT:

Le classement s'effectuera au cumul des manches et par catégorie : 1er: 25 points ; 2ème: 22 points ; 3ème: 20 points ; 4ème: 18 points...

Pour la catégorie 50 cm3 : tous les pilotes seront appelés sur le podium final le dimanche après leur dernière démo. Un classement sera établi selon l'ordre d'arrivée par barème de points et disponible aux pratiquants et accompagnateurs.

RÉCOMPENSES:

Les 5 premiers du classement général à l'issue des 5 manches seront récompensés (démonstration incluse). Pour les féminines un classement sera effectué dans chaque catégorie (3 premières suivant le nombre de filles inscrites...).

ENVIRONNEMENT:

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les accompagnateurs :

- Faîte le bon choix, c'est l'avenir de votre sport !! (Les Tears-off ou écrans jetables sont vivement déconseillés, merci de choisir des Roll off pour protéger la planète.)
- Obligations : Les pilotes doivent utiliser un tapis environnemental pour les travaux mécaniques. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 50.00€.

L'UTILISATION D'UNE MINI-MOTO OU TOUT ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT, SOUS PEINE DE SANCTION. TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA COURSE.

ORDURES / DÉCHETS:

En fin de journée, tous les pilotes sont invités (ordonnés) à reprendre leurs ordures, déchets, pneus et autres. Nous vous en remercions d'avance.

NUISANCE SONORE:

À partir de minuit, tous les groupes électrogènes devront être éteints pour le respect des pilotes et du voisinage.

NON RESPECT:

En cas de non respect de l'une des règles de l'organisateur et de la FFM et en cas de manquement de discipline sur la piste et ses abords de la part du pilote ou de ses accompagnateurs, le pilote peut être exclu de la manifestation sans remboursement.

ASSURANCE:

Le Moto Club du Pays des Olonnes a contracté une assurance de responsabilité civile auprès de GRAS SAVOYE, Service Sports, « Immeuble Quai 33 », 33 quai de Dion Bouton – CS70001 – 92814 PUTEAUX Cedex

ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS ET IMPRÉVISIBLES

Cas de force majeure : Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

DÉCHARGES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR:

Les présentes Conditions Générales d'engagement ainsi que les règles techniques et de sécurité de la FFM constituent une partie intégrante au règlement d'inscription à la « Rookie's Cup ».

L'épreuve étant destinée aux mineurs, il est indiqué aux parents et à toute personne exerçant l'autorité parentale, qu'il leur appartient de déterminer si leur enfant mineur a les compétences nécessaires pour participer à la compétition. Le paiement par carte bancaire au moment de l'inscription constitue une preuve de signature, incluant l'accord des parents ou tuteurs légaux.

En inscrivant votre enfant, ou un mineur dont vous êtes le tuteur légal, à la « Rookie's Cup », vous vous engagez à respecter les présentes Conditions Générales d'engagement et vous acceptez de conclure un contrat qui vous lie avec les dirigeants de la Rookies Cup.

En qualité de parent, tuteur ou représentant légal, je m'engage et certifie que le pilote mineur :

- est licencié pendant au moins toute la durée de la compétition, auprès de la Fédération Motocycliste où il est domicilié et dispose d'un CASM ou autre document similaire pour la pratique du motocross en compétition sur circuit.
- pilote une ou des motos qui sont sous ma responsabilité pleine et entière et je m'engage à faire mon affaire personnelle des dommages matériels subis par ma (mes) moto(s) tout comme des dommages corporels qu'il pourrait subir ou faire subir à son guidon.
- est informé des risques inhérents à la conduite de véhicules motocyclistes que représente le pilotage sur circuit et m'engage à maintenir ma (mes) moto(s) en parfait état de fonctionnement en vue d'une utilisation sur piste. Je m'engage à ce que mon pilote se présente sur la piste muni(e) d'un casque homologué et porte des équipements de sécurité afférents au pilotage sur un circuit de motocross en conformité avec la réglementation en vigueur.
- a également pris connaissance du fait que l'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'entrée sur l'enceinte du circuit à toute moto présentant de manière objective un état de marche non en adéquation à l'utilisation sur circuit. Après écoute de mes arguments la dite équipe organisatrice pourra exclure mon pilote de ces journées. De même, je reconnais que la compétition est maintenue quelle que soit la météo, sauf cas de force majeure, déterminé par le club ou par la loi.
- a contracté une assurance « Responsabilité Civile » couvrant tous les dégâts pouvant être causés aux tiers, y compris dans le cadre de la compétition motocycliste. Je m'engage aussi à respecter les interdictions émises par l'équipe organisatrice quant à l'utilisation des locaux et infrastructures du lieu mais également à la présence sur l'enceinte du circuit.
- reconnais avoir pris connaissance du règlement de la « Rookie's Cup » et m'engage à m'y conformer sans réserve. Par ailleurs, j'autorise l'association et ses partenaires à utiliser pour sa promotion les images prises durant les manifestations représentant mon pilote ou représentant mes motos.
- décharge le Moto club Pays des Olonnes de toutes responsabilités découlant de l'usage de ma moto pour les dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même ou découlant de tout accident ou incident pouvant survenir au cours de la manifestation organisée par l'association et m'engage à n'exercer aucune poursuite judiciaire à son encontre. Je m'engage par la même à réparer tout préjudice causé aux infrastructures du circuit accueillant la journée.

Le règlement et les présentes conditions générales sont régis par le droit français. Le règlement ci-dessus est celui de l'organisateur. Pour toutes données complémentaires pour les concurrents, se référer au règlement FFM http://www.ffmoto.org/







Visa du Club

Visa de la Ligue

Visa FFM

